



Loyer en cours de préavis

Par **ROBERTG7**, le **20/07/2013** à **10:41**

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,
Je suis propriétaire d'un appartement, actuellement en préavis jusqu'au 13 aout, les locataires ont souhaité quitter l'appartement au 04 juillet, jour ou l'état des lieux de sortie a été effectué sur leur demande.
Aujourd'hui, il ne m'ont toujours pas payé le loyer de juillet malgré mes relances par sms, qui restent sans réponse, de plus je sens mal les 13 jours d'aout.
Que dois je faire?
Quel recours ai je?
Je possède bien sur le mois de caution
Merci d'avance pour l'attention que vous aurez bien voulu accorder a ma demande
Cordialement
Robert

Par **cocotte1003**, le **20/07/2013** à **19:36**

Bonjour, vous devez impérativement commencer par lui envoyer une lrar pour le solliciter ainsi qu'à la personne caution S'il y en a une en lui mettant bien en demeure de régler sa dette sans quoi vous déposées le dossier chez un huissier pour saisie. Vous avez le dépôt de garantie et non caution pour couvrir une partie des loyers restants que vous pourrez garder et vous pouvez dès à présent remettre un locataire dans le logement, cette démarche sera certainement la moins onéreuse, cordialement

Par **Lag0**, le **20/07/2013** à **22:35**

[citation]Je suis propriétaire d'un appartement, actuellement en préavis jusqu'au 13 aout,[/citation]
Bonjour,
Vous ne précisez pas si le préavis en question est du à un congé déposé par le locataire ou un congé donné par le bailleur. Les règles sont différente dans un

cas ou l'autre.

Par **Thonyo911**, le **21/07/2013** à **03:15**

Bonjour Monsieur ou MadamernNous sommes propriétaire d'un appartement qui est loué depuis juillet 2011.Mon mari est militaire et nous vivons actuellement en Polynésie.Mais depuis le mois de janvier nos locataires ne payent plus leurs loyers.La cause de leur soucis c'est d'avoir ouvert une micro entreprise et qu'ils ne peuvent pas nous régler et qu'ils sont a la recherche d'un autre appartement pour partir avant la rentrée .Sachant que nous ne rentrons pas avant juillet 2014 voir plus.rnJe vous remercie par avance de l'attention que vous voulez bien m'accorder.rnrnCordialement rnrnAmbre

Par **ROBERTG7**, le **21/07/2013** à **08:20**

Bonjour,rnrnMerci pour vos réponsesrnC'est bien le locataire qui m'a donné son préavisrnrnCordialementrnRobert

Par **Lag0**, le **21/07/2013** à **08:49**

Pour Thonyo911 : Il aurait été préférable d'ouvrir votre propre discussion plutôt que de vous greffer sur une discussion existante.rnDe plus, je ne vois pas de question dans votre message...